

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1643/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1972 et promotion, au titre de l'année 1972 du personnel des cadres territoriaux

n° 72-1643/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 décembre 1972

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1972

Date du numéro
26 décembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1972, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires du corps territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage dont les noms suivent : CORPS DE L'ELEVAGE Cadre des infirmiers-vétérinaires Pour infirmier-vétérinaire de 1° classe, 1° échelon : Houmed Asso Andia, pour compter du 16 mai 1972 (Elevage). Pour infirmier-vétérinaire de 2° classe, 1° échelon: Saleh Mohamed Saleh, pour compter du 16 novembre 1972 (Elevage). Art. 2. — Sont promus, pour compter des dates et selon les modalités ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux du Service de l'Elevage dont les noms suivent :